

## Rapport HCE Eléments d'analyse

Ce rapport déplace le regard du collège vers l'école primaire qu'il pose comme responsable de l'échec scolaire voire de l'échec social avec, dans cette responsabilité, une prime à l'école maternelle.

Le constat qui fonde le rapport se caractérise par des données disparates recueillies à des dates et selon des sources différentes. En outre, les rapports de l'inspection générale sur « L'enseignement du 1<sup>er</sup> degré », les IEN et leurs missions ou le redoublement que l'on trouve en filigrane ne sont pas explicitement cités. Le manque de rigueur intellectuelle peut même donner lieu à des informations erronées :

- p. 23 « la formation des PE les prépare le plus souvent non à l'école maternelle, mais à la seule école élémentaire, et plutôt au cycle 3 (CE2, CM1, CM2) qu'au premières années de cette école élémentaires ». En réalité, les PE2 sont amenés à faire un stage dans chacun des cycles et souvent font 2 sessions en maternelle pour peu que le stage de cycle 2 se déroule en GS. De plus, les stages filés effectués en maternelle permettent aux PE2 d'être confrontés de façon suivie avec la pédagogie de la maternelle.
- p. 30 « le conseil d'école, qui définit et conduit le projet d'école » c'est peut-être un souhait des rapporteurs mais jusqu'à nouvel ordre c'est à l'équipe de maîtres et au directeur qu'incombe cette tâche (cf. la réglementation en vigueur).

La problématique de l'illettrisme et de sa prévention avec le rôle majeur qu'y joue l'école maternelle s'y trouve caricaturée (cf. p 23 l'extraction des Programmes de 2002 relative au *jeu* qui induit qu'à l'école mat. on passe son temps à jouer alors que les Programmes évoquent le jeu comme un médium pédagogique). Idem pour le redoublement qui vient d'être réhabilité par la loi de 2005 et dont l'efficacité avait depuis longtemps été mise en cause à tous les niveaux de l'institution.

En fait, au-delà de l'aspect peu étayé de ce rapport c'est la question du **pilotage** qui est posée pour essentiellement évoquer le pilotage local.

### 1) Le pilotage national :

le texte amalgame un jugement sur la composition du corps des PE massivement féminisé, la vitesse de mise en application des décisions nationales avec l'idée qu'il y aurait des maîtres mal formés qui de surcroît seraient trop nombreux. Ce dernier point, trop de maîtres dans l'école, fait fi du rapport Delors (2006) qui n'a pas été contesté dans sa mise en évidence du manque de moyens du premier degré comparativement au second degré et aux autres pays européens.

Par ailleurs, peut-on sérieusement penser que l'aide à apporter aux élèves réputés fragiles ou en grande difficulté ne relèverait que d'une organisation des emplois du temps des PE ? A l'inverse, on ne peut que se féliciter du fait que ce rapport ne reconnaisse pour seuls spécialistes des apprentissages que les Professeurs des Ecoles.

### 2) Le pilotage local

Pour la première fois, ce rapport associe explicitement la direction d'école au rôle des inspecteurs de l'éducation nationale : « La réflexion sur le statut de directeur d'école impliquera de repenser la répartition des responsabilités entre directeurs et IEN ». En ce qui concerne le statut des écoles primaires et celui des directeurs des pistes sont déjà tracées

(protocole de 2006 et décret de 2007). A l'inverse, l'évolution de la mission des IEN et celle de leur compétence territoriale ont très peu été envisagées. Si ces évolutions sont ressenties comme nécessaires par maints inspecteurs, on ne peut regretter qu'elles ne soient évoquées que par incidence et d'une façon qui semble opposer fonction administrative et fonction pédagogique. Le tableau rapidement dressé de l'action de l'IEN ne permet pas la nuance et ne laisse aucune place à une réflexion sur le rôle que pourrait jouer l'IEN dans un premier degré plus autonome mais nécessitant expertise, formation et évaluation.

Remarque :

La force de ce texte me semble se situer dans l'usage qu'il fait des revendications que le SE comme le SIEN portent. On ne pourrait que souscrire à une redéfinition des fonctions de l'IEN, à une partition des plus grandes circonscriptions, à un pilotage plus ajusté, à un fonctionnement pédagogique plus efficace de l'école, mais, mettons-nous la même chose que les rédacteurs du rapport et surtout que le ministre derrière ces mots ? Il peut y avoir accord, mais au juste, sur quoi ?